

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
**COMMUNE**  
**D'ARS-LAQUENEXY**  
57530

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 4 juin 2015**  
**Convocation du 26 mai 2015**

Sous la Présidence de Monsieur SCHMITT Jean-François, Maire

**NOMBRE DE CONSEILLERS ELUS** : 15

**NOMBRE EN FONCTION** : 15

**ETAIENT PRESENTS** : SCHMITT Jean-François – STREBLY Dominique – KLEIN Charles - MILLET Jacqueline – COMODI Elisabeth  
MERCIER David – PAÏNA Catherine - JUNG Dominique – FAURE Monique – GOBERT Raymond – SCHMITD Christian –  
BORSENBARGER Jean – DISPOT François

**ABSENT(S) EXCUSE(S)** : TRIBOUT Francine

**ABSENT (S) NON EXCUSE(S)** : SOMMER Grégory

**SECRETAIRE DE SEANCE** : PAÏNA Catherine

**Procurations de** : TRIBOUT Francine à FAURE Monique

**POINT N° 2 –06/2015 : PROJET A31 BIS**

*Classification : 9.4*

Le conseil municipal d'Ars-Laquenexy constate que le projet dit « A31 bis » a pour but d'élargir et d'aménager l'autoroute A31 existante. Certaines options techniques sont pertinentes. Toutefois, il est regrettable qu'aucun investissement ne soit prévu pour la section centrale entre Fey et Richemont. Le projet se borne à préconiser un report du trafic de transit Nord-Sud sur le contournement Sud-Est de Metz et l'A4 au Nord-est de Metz. Dans le cadre du grand débat public, le conseil municipal souhaite donc que les réflexions ci-après puissent être prises en compte.

- 1) Il est inacceptable qu'entre Toul et la frontière et hors traversée des villes, on laisse une seule section à 2 x 2 voies, celle de Fey-Augny. Ce sera un véritable goulot d'étranglement ;
- 2) Le contournement Sud-Est de Metz a été cofinancé par les collectivités territoriales pour faciliter les déplacements locaux. De ce fait, il n'est pas aux normes autoroutières et n'a que 2 x 2 voies. En de nombreux points, il est déjà en limite de saturation, notamment entre Peltre et l'ex RN3. Il est donc inconcevable d'utiliser cette section d'intérêt local pour y reporter la masse du transit Nord-Sud, avec des milliers de poids lourds, voitures, caravanes et autre véhicules. Cela reviendrait à transférer sur le contournement Sud-Est, les problèmes actuels de l'A31 ;

- 3) Sur l'A4 au Nord-Est de Metz, les collectivités souhaitent depuis longtemps que la mise à 2 x 3 voies soit associée à la création concomitante d'un demi-échangeur permettant enfin aux habitants du secteur d'accéder à l'A4. Par ailleurs, en cas de mise à 2 x 3 voies de cette section, les normes de nuisances de bruit applicables aux ouvrages neufs devront être respectées. Enfin dès à présent, la croix de Hauconcourt reliant l'A4 à l'A31 est saturée. Là encore, le report du transit Nord-Sud sur le contournement Sud-Est et l'A4 , entrainerait des difficultés inextricables.
- 4) La création d'une écotaxe régionale sur les poids lourds est la solution qui apporterait du financement, tout en dissuadant le transit international dans le sillon mosellan. L'Allemagne a une taxe de ce type (LKW Maut), qui entraîne un report du trafic en Lorraine et en Alsace ; il faut réagir en sens inverse.
- 5) L'une des options de ce projet étant de financer les travaux par le biais de la création de péages, notamment sur l'A4 au Nord-est de Metz et sur l'A31 au Nord de Thionville, le conseil municipal affirme très clairement sa totale opposition à la création de péages sur les autoroutes existantes.

Pour extrait conforme



**J.F. SCHMITT**  
Maire d'Ars-Laquenexy

Affichée le 11 juin 2015  
Transmise le 11 juin 2015